

**Présences :**

<b>Membres parents</b>	<b>Membres du personnel</b>
Caroline Jolly	Josiane Lortie, enseignante
Anne-Sophie Provoyeur	Nicolas Tremblay , enseignant
Geneviève Côté	Steve Bélanger, enseignant
Pascale Chapdelaine	Maribel Mayorga Tello, technicienne SDG
Danny Primeau-Dion	Annick Moreau, secrétaire
Alix Henry (substitut)	Anik Hamel, tech. éducation spécialisée
Sophie Laforest	1 poste vacant (professionnel)
	Sylvie Bertrand, directrice (sans droit de vote)

**Absences :**

<b>Membres parents</b>	<b>Membres du personnel</b>

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Ouverture de la séance à 19 :13

Le quorum est atteint

**2. Mot de la direction**

Mme Sylvie Bertrand se présente. Il y a des commentaires sur la visite de l'établissement et sur l'échéancier pour la sécurité des portes. C'est à venir.

**3. Accueil des nouveaux membres**

Les nouveaux membres sont accueillis. Tous les membres se présentent.

**4. Nomination d'une secrétaire**

Mme Sylvie Bertrand propose que Mme Annick Moreau soit la secrétaire pour les CÉ.

Élue par acclamation

**5. Définition du rôle de substitut**

Madame Bertrand explique qu'il y a autant de substituts que de parents élus. Les parents demandent à ce qu'un courriel de présence soit envoyé pour la confirmation du remplacement par un substitut.

**6. Parole au public**

Monsieur Pascal Brunette, coach des Chacals et enseignant d'éducation physique demande que soit ajouté au point 12, un sujet d'approbation pour la contribution volontaire lors d'activités spéciales. Ainsi il mentionne que la gratuité est importante pour le basketball. Il mentionne qu'il demande aux parents ou à ceux qui le désirent un don volontaire (suggestion de 20\$). Sur

la contribution des parents, 99% des sous vont aux joueurs. Les frais d'inscription sont payés par la mesure Inspirante. L'uniforme coûte environ 80\$ et est renouvelé selon les besoins. Les ballons officiels pour 1 an sont 50\$. Les autres dépenses sont les anneaux de panier, le party (diner pizza), les frais d'arbitre pour les matchs préparatoires. Il y aura donc une boîte de dons à l'escalier 1 (porte 4) le soir de la rencontre de parents afin d'encourager notre équipe locale. Il devra y avoir une note à cet effet dans l'info-parents. Monsieur Brunette fait la précision que seul l'argent comptant est accepté.

Lison Arcand apporte au CÉ, un point de suivi de l'an dernier. Il traite des finances concernant le déménagement des classes du préscolaire au deuxième étage ainsi que le réaménagement des classes du deuxième étage. Elle demande quels sont les coûts et qui les assume entre l'école et le centre de services. Les questions seront remises à Madame Bertrand et le suivi sera fait au prochain conseil d'établissement. (Annexe 1) Également, Madame Arcand mentionne ce qui devait être fait pour la rentrée et qui ne l'a toujours pas été. (Les détails se trouvent dans l'annexe 2)

## **7. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel quel  
Mme Anick Hamel propose  
Mme Caroline Jolly appuie

**Résolution : CÉ2324-01**

## **8. Adoption et suivi du procès-verbal du 11 mai (v. corrigée) et du 1<sup>er</sup> juin**

Le procès-verbal du 11 mai (v. corrigée) est adopté tel quel.  
Mme Anne-Sophie Provoyeur propose  
M. Pascal Brunette appuie

Points de modification en lien avec le PV du 1 juin 2023

- a. Monsieur Steve Bélanger est en désaccord à cause de la zone sécurisée
- b. Modification du mot profil au lieu de profit et bénévole au point 7
- c. Modification du mot bénévole et états

Une version corrigée sera faite.

Mme Caroline Jolly propose  
Mme Anne-Sophie Provoyeur appuie

**Résolution : CÉ2324-02**

## **9. Mot de la fondation**

S'il y a des parents intéressés à s'impliquer, ils doivent envoyer un courriel à Monsieur Pierre-Luc. Madame Peggy Blais n'a pas eu de réponse de sa part à son courriel dans lequel se trouvait le nom des parents intéressés. Selon ce qui a été dit à l'AGE, l'activité Colle à moi a dégagé un profit de 200 \$. Il y a une mise à jour financière à faire. (Selon ce que nous savons environ 1000\$ de disponible à confirmer.

**Résolution : CÉ2324-03**

## 10. Sujets pour information

Il y aura pour tous les membres du conseil d'établissement un formulaire de divulgation de renseignements obligatoires à compléter. Madame Sylvie Bertrand le fera parvenir aux membres.

Il y aura une feuille de présence obligatoire à chaque rencontre.

## 11. Sujets pour adoption

Proposition par Caroline Jolly et Anne-Sophie Provoyeur de partager la présidence. Ce n'est pas dans les règles tel que mentionné par Madame Sylvie Bertrand.

Donc élection d'un président pour 1 mandat d'un an :

Proposition de Anne Sophie Provoyeur pour Caroline Jolly, elle accepte.

Élue par acclamation

### Résolution : CÉ2324-04

Élection d'un vice-président

Proposition de Caroline Jolly pour Anne Sophie Provoyeur, elle accepte.

Élue par acclamation

### Résolution : CÉ2324-05

Les membres de la communauté peuvent participer au conseil d'établissement mais n'ont pas droit de vote. Aucun membre pour l'instant, mais peut être ajouté au conseil d'établissement.

- Règles de régie interne du CÉ

Le CÉ se compose de 6 parents, 3 enseignants, un membre du personnel de soutien, un membre du service de garde et pour l'instant il n'y a aucun professionnel.

Il doit y avoir un minimum de trois parents pour qu'une rencontre est lieu. La priorité de parole est toujours à la présidence. En cas de litige, la présidence tranche. Les procès-verbaux seront déposés sur le site de l'école et doivent être signés par la présidence et la direction. (Il y a des modifications à faire à cet effet sur le site),

Adoption des règles de régie interne

Steve Bélanger propose

Danny Primeau-Dion appuie

### Résolution : CÉ2324-06

- Calendrier des réunions des séances  
28 septembre (présentiel), 2 novembre (virtuel), 7 décembre (présentiel), 1 février (virtuel) et 5 mars (virtuel), 16 mai (présentiel) et 13 juin (présentiel), réunion spéciale (extraordinaire) si besoin. Les réunions étaient de 19h à 21h. Le CÉ accepte de modifier les heures de 18h45 à 20h45.

- Budget annuel du CÉ
  - Le conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement de 500\$ pour l'année. Ce 500\$ sera redistribué en cours d'année selon les demandes reçues au CÉ. Il faut fournir les pièces justificatives et le CÉ approuvera. L'an dernier, le budget a été remis pour des projets spécifiques à l'école. Le CE évaluera à la prochaine rencontre les demandes soumises. Il faudra faire une diffusion à tous les membres du personnel pour que ceux-ci fournissent leur demande.
- Modification grille matières
  - Cours CCQ – groupes de 1<sup>re</sup> année

Madame Peggy Blais prend le relais de Madame Sylvie Bertrand. Les enseignantes de première année ont demandé de faire le cours CCQ. L'an prochain CCQ sera pour tous les niveaux.

Steve Bélanger propose

Josiane Lortie appuie

#### **Résolution : CÉ2324-08**

- CAPS – musique et éducation physique

Pour l'avenir, dans les groupes de CAPS, il y aura 5 cours d'éducation physique et 4 cours de musique

Steve Belanger propose

Genevieve Cote appuie

#### **Résolution : CÉ2324-09**

## **12. Sujets pour approbation**

- Sorties et activités éducatives

Josiane Lortie nous explique les sorties des sixième année :

Il y aura une sortie à l'OSM le 30 octobre prochain en autobus jaune pour le troisième cycle. Il n'y a aucun coût ce sera via la mesure 15186 (sortie culturelle).

Il y aura également un atelier le 12 décembre de l'entreprise les mots s'animent qui fait partie de culture à l'école. Il n'y aura pas de coût ce sera via la mesure Inspirante.

Il y aura aussi une sortie au théâtre Vieux Terrebonne le 10 avril pour une pièce de théâtre. Il n'y aura aucun coût au parent sauf si le mesure 15186 a été utilisée au courant de l'année. Par contre, s'il y a une contribution ce sera un tout petit coût à assumer par les parents

En cinquième année, il y aura une animation historique qui sera chargée aux parents au coût de 6.90\$.

Si un parent a un problème à payer, l'école pourra aider. Par contre, il est mentionné que certains parents ne veulent pas payer par principe d'école publique gratuite. Nous verrons donc au cas par cas.

Josiane Lortie propose

Pascale Chapdelaine appuie

#### **Résolution : CÉ2324-10**

- Délégation de pouvoir – sorties éducatives

L'école demande au CÉ une délégation du pouvoir pour les sorties sans coût et sans déplacement par autobus à la direction de l'école.

Anick Hamel propose

Maribel Mayorga Tello appuie

**Résolution : CÉ2324-11**

- Contribution volontaire lors d'activités spéciales

Le comité rassembleur veut faire vivre des activités aux parents et aux élèves. À cet effet, il y aura une vague parents qui fera 2 tours de piste au cross country. Pour courir une contribution volontaire sera demandée. Ces contributions serviront à l'achat de matériel en éducation physique. Nous aurons une contribution pour les activités spéciales sous forme de levée de fonds.

Proposition d'invitation sur papier pour les parents bénévoles demandé par Caroline Jolly

Sophie Laforest propose

Pascale Chapdelaine appuie

**Résolution : CÉ2324-12**

**13. Sujet pour consultation**

NIL

**14. Mot de la présidence**

Madame Caroline Jolly est contente d'avoir été nommée à titre de présidente. Elle est ouverte et prête pour faire partie de l'aventure. Elle fera de la communication avec vous sa priorité. Il y aura diffusion de la liste des membres avec courriel et téléphone pour les parents substitués.

## **15. Mot du personnel**

Monsieur Steve Bélanger mentionne plusieurs points de services à l'élève. Voir l'annexe 3. Il mentionne entre autres la sécurité de l'école. Il mentionne que des élèves peuvent traverser la rue. Il devrait y avoir une relance du centre pour la sécurité de l'école.

Il mentionne entre autres qu'il y a eu ajout de postes de PEH comme suit :

PEH 5 ans = 27 heures

PEH CAPS = 20 heures

PEH volante = 25 heures

De plus il mentionne qu'il y a trois adultes en permanence pour la gestion des fugueurs.

Il n'y a pas de contrôle de la sécurité sur les portes.

De plus, Steve mentionne que la clientèle de 6 ans a des besoins lourds plus difficiles qu'antérieurement. C'est une cohorte covid qui n'a pas eu de ressources. L'équipe demande la présence du directeur général adjoint Jean-Francois Joly, et une relance devra être faite rapidement. Le comité des enseignants avait mentionné ses objections (la réalité est vraiment pire que leur appréhension).

Madame Peggy Blais a confiance au centre de services. Elle recevra une copie de la lettre et demande de valider avec le centre de services pour la sécurité de tous.

Il est mentionné qu'il y a un conseil d'administration CSSDA le 3 octobre.

La sécurité des élèves et du personnel est le premier enjeu. Ce sont des demandes des 5-7 dernières années qui n'ont pas été entendues et qui se concluent par l'état actuel.

La rédaction d'une seconde lettre est proposée et une relance pour Monsieur Joly

Sur une note plus positive, le spectacle de Samajam a été très positif autant pour l'adaptation scolaire que pour le secteur régulier.

## **16. Mot du représentant du comité de parents**

Pas de suivi à faire pour l'instant. Les réunions seront en virtuels sauf pour les élections.

## **17. Varia :**

NIL

## **18. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h20

Caroline Jolly  
Président

Sylvie Bertrand  
Directrice

Annick Moreau  
Secrétaire